



N° 65-506-XIF au catalogue

Profil des exportateurs canadiens

1993-2002



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Section du marketing et des services à la clientèle, Division du commerce international, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-0117).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 65-506-XIF au catalogue est publié occasionnellement sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada et est offert au prix de 27 \$CAN. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires à www.statcan.ca, sous la rubrique Produits et services.

Ce produit est aussi disponible en version imprimée par l'entremise du service d'Impression sur demande, au prix de 55 \$CAN. Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire
États-Unis	6 \$CAN
Autres pays	10 \$CAN

Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

La version imprimée peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- Télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- Courriel **infostats@statcan.ca**
- Poste
Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada
Division du commerce international

Profil des exportateurs canadiens

1993-2002

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Novembre 2004

Catalogue no. 65-506-XIE
ISBN : 0-660-96958-0

Périodicité : hors-série

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 65-506-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

REMERCIEMENTS

Statistics Canada aimerait souligner la contribution et l'appui d'Équipe Canada Inc. et du Groupe de la recherche et du développement des politiques. Sans leur concours, il aurait été impossible de recueillir la présente source de données sur le milieu canadien de l'exportation.

Les renseignements sur les exportateurs présentés et analysés dans la présente publication sont tirés du Registre des exportateurs de la Division du commerce international, qui est dirigé par le directeur David Dodds. Les statistiques de 2002 ont été préparées sous la direction du gestionnaire de projet, Phil Armstrong. Les personnes suivantes ont contribué au couplage des données ainsi qu'aux méthodes:

Glen Muldoon
Lyne Guertin
Gordon Kuromi
James Brisbane
Robert Crocker
Garry Hoy

Analyse et rédaction:

Philip Armstrong
Craig Byrd

Nous aimerions remercier Vie Weatherby et la Division de la diffusion et la Division des communications de leur aide à la production et à la diffusion de la publication.

Prière d'adresser les demandes de renseignements sur la publication, les données sur le commerce d'exportation ou l'accessibilité des données supplémentaires et les services d'analyse à la Section du marketing et des services à la clientèle de la DCI, au: 1-800-294-5583, par télécopieur au: 613-951-0117 ou par courrier électronique à: trade@statcan.ca.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

- X Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.
- ... N'ayant pas lieu de figurer.

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	6
INTRODUCTION	7
SECTION 1 : CONCEPTS ET DÉFINITIONS DES DONNÉES	8
Unités statistiques de mesure	8
Couverture du Registre des exportateurs	9
Dimensions abordées dans le Registre des exportateurs	10
SECTION 2 : ANALYSE	13
Aperçu analytique	13
Profils d'exportation	14
Nouveaux exportateurs	15
Entreprises	16
SECTION 3 : MÉTHODES ET QUALITÉ DES DONNÉES	18
Processus de couplage des données	18
Estimation de la portion non couplée	19
Sources possibles d'erreurs	21
SECTION 4 : TABLEAUX STATISTIQUES	23
ANNEXES : NOTES AUX UTILISATEURS	29
GLOSSAIRE	31

FAITS SAILLANTS

En 2002 :

- 42 489 établissements ont déclaré des exportations nationales dans le Registre des exportateurs canadiens;
- la valeur des exportations nationales de ces établissements a atteint 359 milliards de dollars, en baisse de 2.5 % par rapport à 2001, ce qui constitue tout de même plus du double du montant de 1993;
- 4 % des établissements exportateurs dans le Registre des exportateurs canadiens ont réalisé 82 % de la valeur totale des exportations;
- 71 % des établissements exportateurs ont montré des exportations d'une valeur de moins de 1 million de dollars, et ces établissements n'ont réalisé que 1,7 % de la valeur totale des exportations;
- seulement 2 % des établissements exportateurs comptaient plus de 200 employés et montraient des exportations dont la valeur excédait 25 millions de dollars, mais ces établissements ont réalisé 42 % de la valeur des exportations au cours de l'année;

De 1993 à 2002 :

- plus de 42% des établissements qui exportaient en 1993 ont continué d'exporter chaque année jusqu'en 2002;
- chaque année, près de 90 % des établissements exportateurs se trouvaient en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta.

INTRODUCTION

La présente publication contient des statistiques sur les établissements exportateurs, tirées du Registre des exportateurs pour les années 1993 à 2002. Il s'agit d'une mise à jour du Registre des exportateurs initial, publié pour les années 1993 à 1997¹, et les versions suivantes qui ont présenté les données pour 1993 to 2001². Comme auparavant, la présente publication fournit des renseignements sur le nombre d'exportateurs ainsi que sur la valeur des exportations nationales, selon la classe d'activité, la taille et la province de résidence de l'exportateur et la destination des exportations. De plus, la publication présente maintenant des statistiques sur l'emploi dans les établissements exportateurs pour l'année 2002.

Comme dans les diffusions précédentes, l'établissement est ici l'unité de mesure statistique utilisée. Par conséquent, dans l'ensemble de la publication, le terme « exportateur » se rapporte aux établissements statistiques exportateurs. Pour être inclus dans le Registre des exportateurs, un établissement doit avoir exporté des marchandises évaluées à 30 000 \$ ou plus dans au moins une des années 1993 à 2002. Un établissement qui n'exporte pas pendant une année donnée n'est pas inclus au Registre pour l'année en question. De même, un établissement exportateur dont la valeur des exportations pour une année **quelconque** de 1993 à 2002 est inférieure à 30 000 \$ ne sera pas inclus dans le Registre, même si cet établissement peut avoir exporté³.

La présente publication se divise en quatre sections, chacune comportant des sous-sections.

La section 1, intitulée « Concepts et définitions des données », donne une vue d'ensemble des principes de base du Registre des exportateurs.

La section 2, intitulée « Analyse », présente un aperçu ainsi que des analyses détaillées des exportateurs.

La section 3, intitulée « Méthodes et qualité des données », décrit les méthodes utilisées pour obtenir les estimations ainsi que leurs limites.

La section 4, intitulée « Tableaux statistiques », contient des données des tableaux statistiques pour les années 1993 à 2002.

¹ *Statistique Canada n° 65-506-XIF au catalogue, septembre 2000.*

² *Ibid., Juillet 2002*

³ *Par exemple, si l'établissement A exporte des marchandises évaluées à 31 000 \$ en 1993, puis exporte des marchandises évaluées à 29 000 \$ chaque année de 1994 à 2002, il est inclus au Registre pour toutes les années de 1993 à 2002. Si l'établissement B exporte des marchandises évaluées à 31 000 \$ en 1993, puis cesse d'exporter, il est inclus au Registre uniquement pour l'année 1993. Si l'établissement C exporte des marchandises évaluées à 29 000 \$ chaque année de 1993 à 2002, il n'est pas inclus au Registre des exportateurs.*

SECTION 1: CONCEPTS ET DÉFINITIONS DES DONNÉES

Unités statistiques de mesure

Le Registre des entreprises de Statistique Canada est un répertoire central d'information sur les entreprises qui ont des activités au Canada. Il sert de cadre principal pour la plupart des programmes de statistiques économiques de Statistique Canada, y compris le Registre des exportateurs. Le Registre des entreprises fournit des données cohérentes et normalisées sur les activités aux niveaux de l'établissement et de l'entreprise, pour chaque année examinée.

Le modèle normalisé de classification des entreprises mis au point par Statistique Canada se compose d'une hiérarchie à quatre niveaux pour les entités statistiques, soit :

- l'entreprise - l'échelon supérieur de la hiérarchie, qui est associé à un ensemble complet d'états financiers (consolidés);
- la compagnie - le niveau auquel on peut mesurer le bénéfice d'exploitation;
- l'établissement - le niveau auquel les données comptables nécessaires pour mesurer la production sont disponibles (principaux intrants, recettes, salaires, etc.); et
- l'emplacement - le dernier échelon de la hiérarchie, qui est défini uniquement en fonction du nombre d'employés.

Comme dans le cas des premières diffusions du présent rapport, l'unité statistique utilisée dans le Registre des exportateurs est l'établissement statistique, qui représente une unité de production, par exemple une usine, une installation de production ou un siège social. Une entreprise statistique correspond à la somme des établissements statistiques qu'elle contrôle.

La classe d'activité de l'exportateur peut parfois être différente de celle de l'entreprise. Même si dans la présente publication les exportations sont attribuées

à la classe d'activité de l'établissement exportateur, des données sur les 50 plus grandes entreprises exportatrices y figurent également.

La présente diffusion est conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le SCIAN est un système de classification des industries qui a été mis au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il offre des définitions communes de la structure industrielle des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun qui vise à faciliter l'analyse des trois économies.

Le Registre des exportateurs renferme des séries chronologiques de statistiques sur les entreprises et les établissements exportateurs. Le recours au Registre des entreprises dans le but de coupler les entités statistiques au fil des ans représente une tâche complexe étant donné la fréquence des réorganisations internes, des fusions ou des acquisitions qui peuvent souvent avoir une incidence seulement sur la structure de l'entreprise et ne pas modifier la structure de l'établissement. Un nouveau numéro d'identification d'entreprise n'est pas toujours créé lors de la modification de la structure d'une entreprise. Par conséquent, la structure la plus récente est répartie dans le temps, de 1993 à 2002, aux fins des mises à jour du Registre des exportateurs.

À titre d'exemple, examinons deux entreprises hypothétiques : ABC et YYZ. L'entreprise YYZ a commencé à exporter en 1993 et l'entreprise ABC en a fait l'acquisition en 1998. Lors de l'acquisition, l'entreprise ABC a transféré son numéro d'identification d'entreprise à l'entreprise YYZ. Les responsables du Registre des exportateurs examinent l'année de données la plus récente figurant dans le Registre des entreprises et reportent ces données au Registre des exportateurs, au début de la série chronologique à l'étude. En 2002, l'entreprise YYZ ne figure plus dans le Registre des entreprises; ce dernier ne comprend que l'entreprise ABC.

Supposons que l'entreprise ABC a aussi commencé à exporter en 1993. Pour l'ensemble de la série chronologique, l'entreprise ABC remplacera l'entreprise YYZ. Techniquement, ces deux entreprises ont existé en même temps pendant une certaine période (1993 à 1997); toutefois, du fait que les données du Registre des exportateurs ont été rafraîchies en 2002, une seule entreprise (ABC) est maintenant inscrite pour les années 1993 à 2002.

Il convient de prendre note qu'une telle situation ne se produit qu'au niveau de l'entreprise. Habituellement, le numéro d'identification de l'établissement ne change pas lors d'une fusion ou d'une acquisition. C'est là l'une des raisons qui ont motivé le choix de l'établissement comme unité pour mesurer les exportateurs.

Une autre raison du choix de l'établissement comme principale unité statistique de mesure est qu'il permet les estimations au niveau provincial/territorial. Il arrive souvent qu'une entreprise exploite plusieurs établissements. Ces établissements peuvent se trouver dans plus d'une province ou d'un territoire. Puisque chaque établissement est exploité uniquement dans une province ou un territoire, il est plus logique d'utiliser l'établissement pour fonder les estimations provinciales/territoriales.

Couverture du Registre des exportateurs

Les transactions commerciales de marchandises pour une année donnée comprennent les exportations de marchandises fabriquées au pays ainsi que les réexportations¹. Le Registre des exportateurs comprend uniquement la valeur des exportations de marchandises fabriquées au pays et englobe plus de 95 % de ces exportations nationales. Les autres marchandises non visées se répartissent comme suit:

- *Très petits exportateurs* : Les établissements dont la valeur des exportations est inférieure à 30 000 \$ par année, pour toutes les années de 1993 à 2002, sont exclus du Registre des exportateurs. Il peut être difficile de nommer, repérer et classer les très petits exportateurs au moyen de la base de sondage des entreprises du fait qu'ils ne sont pas des exportateurs réguliers ou encore en raison de la faible qualité des documents de base. Bon nombre de ces exportateurs sont des entreprises non constituées en société, des personnes ou des institutions dont les profils d'exportation sont irréguliers et difficiles à surveiller. Par conséquent, les exportateurs dont la valeur annuelle des exportations a été inférieure à 30 000 \$ toutes les années de 1993 à 2002 ne sont pas inclus dans le Registre des exportateurs.
- *Transactions commerciales spéciales* : Les exportations de marchandises comprennent les produits qui traversent la frontière. Les exportateurs englobent les grandes multinationales de même que les personnes qui envoient des effets personnels dans un autre pays. La raison d'être du Registre des exportateurs est de déterminer quels établissements canadiens mènent des activités d'exportation. Il est donc important de retirer toute donnée qui n'est pas liée d'une façon ou d'une autre aux activités des entreprises. Un moyen de le faire est d'éliminer tous les produits qui, selon toute probabilité, sont exportés par des personnes à des fins d'utilisation personnelles et non commerciales. Ces produits sont essentiellement décrits dans le chapitre 99 du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, appliqué par la Division du commerce international (DCI) de Statistique Canada.
- *Transactions confidentielles* : Les transactions confidentielles visées au chapitre 99 ne sont pas comprises dans le Registre des exportateurs.

⁴ Les réexportations correspondent aux marchandises importées au Canada et exportées vers un autre pays sans être transformées, y compris les marchandises étrangères qui sont dédouanées en vue de leur exportation. Cette définition ne s'applique pas aux marchandises provenant des États-Unis, qui retournent aux États-Unis en passant par le Canada sans être transformées. Ces dernières sont codées SH 9904.00.

À des fins de comparaison, le tableau 4.4 comprend les valeurs totales du Registre des exportateurs ainsi que les valeurs totales des exportations nationales publiées par la DCI. Le tableau 1.1 fait état des marchandises qui ne sont pas couvertes par le Registre.

Tableau 1.1
Marchandises exclues du Registre des exportateurs

Code SH	Description
9901.00.00	Exportations non classifiables
9902.00.00	Produits d'épicerie
9903.00.00	Exportations-Boutiques hors taxe
9904.00.00	Marchandises d'origine américaine retournant aux États-Unis sans avoir été transformées

Source : Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises

Commerce non déclaré

Les exportations canadiennes vers des destinations autres que les États-Unis dont la valeur est inférieure à 2 000 \$ n'ont pas à être déclarées à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC). Par conséquent, les données sur ces importations ne figurent pas dans les statistiques de Statistique Canada sur les exportations, et ne sont donc pas comprises dans le Registraire des exportateurs.

Dimensions abordées dans le Registre des exportateurs

Le Registre des exportateurs diffuse actuellement des données sur le nombre d'exportateurs et sur la valeur des exportations de marchandises, selon le groupe d'activités, la taille de l'exportateur, sa province de résidence et la destination des exportations. Dans la présente diffusion du Registre, les exportateurs sont également groupés selon la taille de l'emploi (pour 2002 seulement). Les tableaux de la section 4 tiennent compte de chacune des dimensions séparément. Des tableaux multidimensionnels comportant des données agrégées sont également disponibles. Malgré l'agrégation, ce ne sont pas toutes les données ainsi présentées qui peuvent être diffusées et ce, pour des raisons de confidentialité.

Un contexte descriptif de ces dimensions suit ci-après.

Classification des industries

Le Registre des exportateurs classe les exportateurs en conformité avec le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les diffusions précédentes du Registre des exportateurs opéraient la classification selon la Classification type des industries pour les établissements (CTIE) qui est fondée sur les produits et se rapporte au producteur, et non à l'exportateur. Le SCIAN est un système complet qui englobe toutes les activités économiques.

En guise d'illustration, supposons, par exemple, une entreprise ABC qui comprend deux établissements distincts (situés dans des provinces différentes). Un des établissements (une usine) ne produit que des biens, tandis que l'autre se limite à leur distribution. Si l'établissement de distribution assure toujours l'exportation au nom de l'entreprise ABC, c'est lui qui figurera dans le Registre des exportations et ces dernières seront attribuées au code du SCIAN correspondant au commerce de gros. Cet état des choses explique pourquoi le commerce de gros représente une part tellement importante des exportations (11 % de la valeur totale des exportations et 22 % du nombre total d'établissements en 2002).

La situation est semblable en ce qui concerne les services aux entreprises. Une des raisons pour lesquelles ils ont représenté 2,5 % de la valeur totale des exportations et presque 7 % du nombre total d'établissements exportateurs en 2002 vient de ce que des sièges sociaux sont indiqués comme étant des exportateurs attirés. Si un siège social déclare des exportations nationales, c'est le code du SCIAN pour ce siège social (un code d'entreprise de services) qui est alors attribué.

Le Registre des exportations porte sur le commerce de marchandises fabriquées au pays et non sur le commerce de services. Toutefois, si un établissement de services (p. ex., un expert-conseil) a exporté des marchandises (p. ex., du mobilier de bureau), il figurera dans le Registre des exportateurs (tout comme la valeur des marchandises exportées)

et, pourtant, le code du SCIAN alors attribué sera un code de services aux entreprises.

Taille de l'exportateur

La taille de l'exportateur est une variable clé pour l'analyse de la communauté des exportateurs, étant donné la proportion élevée d'exportations attribuable à une faible proportion d'exportateurs. On attribue une catégorie de taille à chaque établissement exportateur en fonction de la valeur de ses exportations nationales (et de son emploi en 2002 uniquement). Du fait que la variable « taille de l'exportateur » correspond uniquement à la valeur des exportations de l'établissement, il est possible qu'un grand producteur en termes de l'emploi qu'il représente soit classé comme un petit exportateur en termes de la valeur de ses exportations.

Taille de l'emploi

Le nombre d'établissements exportateurs et la valeur de leurs exportations sont également groupés selon le nombre d'employés pour 2002 uniquement.

Province de résidence

L'expression « province de résidence » correspond à la province où l'établissement exportateur est établi. La « province d'origine » correspond à la province où les marchandises sont produites, extraites, transformées ou fabriquées.

La Division du commerce international de Statistique Canada fait état des statistiques sur le commerce de marchandises selon la province d'origine. Les données du Registre des exportateurs sont par ailleurs déclarées selon la province de résidence de l'exportateur. En déterminant l'identité de l'exportateur, il nous est possible de classer les marchandises selon la résidence de l'exportateur, plutôt que selon l'origine du fabricant ou du producteur. Cette distinction est importante puisque la fabrication de la marchandise est souvent une activité différente de l'exportation. Supposons, par exemple, le cas d'un produit fabriqué en Ontario et exporté depuis la Nouvelle-Écosse. L'Ontario serait

la province d'origine consignée sur le document de douane, même si l'exportateur est en fait établi en Nouvelle-Écosse. Les données sur la province de résidence de l'exportateur sont obtenues à partir des documents de l'ADRC. Souvent le même établissement exécutera les activités de production et celles d'exportation. Cependant, lorsque ces deux activités sont distinctes et exécutées à des emplacements situés dans des provinces différentes, la province d'origine et la province de résidence ne coïncident pas.

Le tableau 1.2 montre que le Nouveau Brunswick, le Québec, le Manitoba et l'Alberta affichent des pourcentages plus élevés de la valeur totale des exportations selon la province de résidence que selon la province d'origine. La raison en est que l'activité d'exportation de marchandises dans ces provinces a été légèrement plus grande que celle de production de marchandises. Un tel état des choses peut être attribuable au commerce de gros et aux activités des sièges sociaux. Le contraire est vrai dans le cas des autres provinces : elles ont affiché des valeurs de production légèrement supérieures à leurs valeurs d'exportation. Les territoires n'ont pas affiché d'écarts significatifs entre ces deux dimensions.

Tableau 1.2
Comparaison de la valeur totale des exportations, selon la province de résidence et la province d'origine, 2002

Province	Résidence	Origine
	% de la valeur totale	
Terre-Neuve-et-Labrador	1,0	1,5
Île-du-Prince-Édouard	0,1	0,2
Nouvelle-Écosse	1,4	1,4
Nouveau-Brunswick	2,3	2,2
Québec	18,5	17,9
Ontario	49,5	49,5
Manitoba	2,9	2,5
Saskatchewan	1,6	3,1
Alberta	14,6	13,4
Colombie-Britannique	7,8	7,8
Yukon/T.N.-O/Nunavut	0,2	0,2
Total	100	100

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, *Registre des exportateurs*, Le commerce international de marchandises du Canada, produit n° 65-001-XPB au catalogue, tableau 7, décembre 2002

Nota : Les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour 2002.

Destination

Les pays ou États (des États-Unis) figurant dans les documents de douane ont servi à répartir les exportations d'un établissement. Des destinations précises ont été groupées en cinq régions américaines et cinq groupes de pays⁵. Elles ont été ensuite regroupées davantage, ainsi qu'il suit : É.U.; autres pays que les É.U.; É.U. seulement; autres pays que les É.U. seulement; à la fois É.U. et autres pays que les É.U.; total de tous les pays.

Il convient de prendre note qu'un établissement peut exporter vers différentes destinations et, donc, être compté plus d'une fois. Pour cette raison, dans les tableaux 4.3 et 4.4, les totaux ne correspondent pas nécessairement à l'addition des chiffres de population qui y figurent. Par exemple, pour calculer le nombre total d'exportateurs, on ne peut additionner le nombre d'exportateurs qui exportent aux États-Unis et le nombre d'exportateurs qui exportent à d'autres pays que les É.U. Toutefois, le nombre total d'exportateurs peut être calculé en additionnant le nombre d'exportateurs de trois catégories : É.U. seulement, autres pays que les É.U. seulement, à la fois É.U. et autres pays que les É.U.

⁵ Voir la liste complète des inclusions au tableau 4.8.

SECTION 2: ANALYSE

Aperçu analytique

En 2002, alors que l'Ouest canadien était confronté à une grave sécheresse et que notre pays recevait des États-Unis de nombreuses demandes de renforcement de la sécurité à la frontière, le nombre d'exportateurs a diminué. Il s'agissait du premier ralentissement du genre au cours de la période visée par le Registre des exportateurs. En 2002, 42 489 établissements, soit 2,5 % de moins qu'en 2001 (43 412), ont exporté des marchandises. La valeur des exportations a fléchi de plus de 8 milliards de dollars entre 2001 et 2002.

Malgré la diminution du nombre d'exportateurs et de la valeur des exportations, la structure du milieu canadien de l'exportation est demeurée inchangée en 2002. La majeure partie de la valeur totale des exportations était attribuable à un petit nombre d'exportateurs d'importance. En 2002, les établissements qui exportaient pour plus de 25 millions de dollars de marchandises par année représentaient 4,1 % des établissements exportateurs, mais 82 % de la valeur totale des exportations. À l'inverse, les établissements dont les exportations se chiffraient à moins de 1 million de dollars par année comptaient pour 71 % des établissements exportateurs, mais pour seulement 1,7 de la valeur des exportations.

Entre 2001 et 2002, le nombre d'établissements exportateurs a diminué tant dans le secteur de la fabrication que dans les autres secteurs. Plus de 80 % de la baisse a été signalée en dehors du secteur de la fabrication, alors que tous les secteurs, sauf celui du commerce de détail, ont déclaré un moins grand nombre d'exportateurs. À lui seul, le secteur du commerce de gros (qui représentait 22 % des établissements exportateurs en 2002) comptait pour près de 30 % de la baisse totale du nombre d'exportateurs et pour plus de 35 % de la baisse du nombre d'exportateurs dans les secteurs autres que celui de la fabrication. Dans le secteur de la fabrication, la baisse du nombre d'exportateurs était répartie entre 16 des 21 groupes.⁶

En 2002, le nombre d'exportateurs a chuté tant en fabrication qu'en non-fabrication. Toutefois, la diminution de la valeur des exportations a surtout été observée du côté de la non-fabrication. La valeur des exportations de ce secteur a reculé de plus de 10 milliards de dollars (8,5 %) en 2002. À l'inverse, la valeur des exportations du secteur de la fabrication a rebondi en 2002, augmentant de 2,2 milliards de dollars après avoir régressé de 16,3 milliards de dollars en 2001.

Malgré la diminution générale de la valeur des exportations en 2001 et 2002, plusieurs groupes ont fait exception à la règle en affichant un rendement exceptionnel au cours de la période allant de 1993 à 2002. Dans le secteur de la fabrication, 14 des 21 groupes ont plus que doublé la valeur de leurs exportations depuis 1993. Un seul secteur, soit celui de la fabrication de boissons et de produits du tabac, a vu ses exportations fléchir en 2002 par rapport à 1993. En dehors du secteur de la fabrication, les secteurs du commerce de détail, du transport et de l'entreposage et de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse ont tous vu leurs exportations augmenter considérablement depuis 1993.

Par rapport aux autres branches d'activité, la fabrication de matériel de transport a été celle qui a obtenu la part du lion, comptant pour 26 % de la valeur totale des exportations de marchandises en 2002. Bien que la valeur totale des exportations ait régressé en 2002, le secteur du matériel de transport a signalé que la valeur de ses exportations avait bondi de 3,3 % (3 milliards de dollars). En 2002, la valeur des exportations de l'industrie de la fabrication de produits informatiques et électroniques a diminué de plus de 2,5 milliards de dollars (baisse totale de 12,8 milliards de dollars depuis 2000). La valeur des exportations de cette industrie en 2002 représentait moins de la moitié de celle enregistrée en 2000.

⁶ Voir la liste complète des inclusions au tableau 4.9.

En 2002, le secteur de la fabrication comptait pour seulement 47 % des exportateurs, mais pour près de 70 % de la valeur totale des exportations canadiennes de marchandises. Dans ce secteur, les fabricants de machines et les fabricants de produits métalliques sont ceux qui ont représenté les plus fortes proportions d'exportateurs, chaque groupe comptant pour 13 % des exportateurs du secteur de la fabrication et pour 6 % de l'ensemble des exportateurs. À l'extérieur du secteur de la fabrication, c'est le commerce de gros qui a représenté la plus grande proportion de l'ensemble des exportateurs en 2002 (23 %). En 2002, le nombre d'exportateurs et la valeur des exportations dans ce secteur ont chuté de 3,5 % et 10 %, respectivement.

Entre 1993 et 2002, le marché américain a représenté chaque année plus de 80 % de la valeur des exportations canadiennes de marchandises.⁷ En fait, les exportations canadiennes de marchandises à destination des États-Unis n'ont cessé d'augmenter depuis 1996, atteignant un sommet (87 %) en 2002. Près de 70 % des exportateurs ont exporté uniquement aux États-Unis. En 2002, ces exportateurs ont compté pour 43 % de la valeur totale des exportations, comparativement à 50 % en 2001. Seulement 12 % des établissements ont exporté uniquement vers des pays autres que les États-Unis en 2002. La valeur des exportations de ces établissements a représenté 4 % de la valeur totale des exportations canadiennes de marchandises. Les autres exportateurs (18 %) ont exporté à la fois vers le marché américain et vers d'autres marchés; cependant, près des trois quarts de ces établissements exportateurs ont exporté vers les États-Unis plus de 50 % du volume total de leurs exportations.

Comme les États-Unis sont le principal débouché des exportateurs canadiens, il n'est pas étonnant que la baisse de la valeur des exportations en 2002 soit attribuable au marché américain dans une proportion de plus de 80 %. Le repli des exportations vers l'Union européenne a compté pour 13 % de la baisse de valeur.

Profils d'exportation

Le tiers des établissements qui ont exporté en 2002 ont également exporté des marchandises chaque année entre 1993 et 2002. De même, 54 % des établissements qui ont exporté en 2002 ont aussi exporté chaque année entre 1997 et 2002. Au total, plus de 60 % des établissements ayant exporté des marchandises chaque année entre 1997 et 2002 ont vu la valeur de leurs exportations augmenter en 2002 par rapport à 1997.

Les établissements dont la valeur des exportations est élevée sont plus enclins à continuer d'exporter chaque année

Environ 42 % des établissements qui ont exporté en 1993 ont également exporté chaque année entre 1993 et 2002. Seulement 5 % des établissements n'ont pas exporté à nouveau après 1993. Le reste, soit 53 %, a exporté quelque peu, mais pas chaque année, entre 1994 et 2002.

Plus de 80 % des exportateurs qui ont exporté pour 25 millions de dollars ou plus en 1993 ont exporté chaque année. Par contraste, 34 % de ceux qui ont exporté pour moins de 100 000 \$ en 1993 ont exporté chaque année entre 1993 et 2002. En fait, 4 % des exportateurs n'ont pas exporté de nouveau après 1993. Le reste, soit 52 %, a exporté quelque peu, mais pas chaque année, entre 1994 et 2002.

On remarque un profil légèrement différent du côté des établissements qui ont exporté pour 25 millions de dollars ou plus en 1997, plus de 90 % d'entre eux ayant continué à exporter chaque année. Moins de 1 % de ces établissements n'ont pas exporté de nouveau après 1997. Le reste a exporté quelque peu, mais pas chaque année entre 1998 et 2002. Seulement 35 % des établissements qui ont exporté pour moins de 100 000 \$ en 1997 ont déclaré des exportations chaque année entre 1998 et 2002. Certains établissements (13 %) n'ont pas exporté de nouveau après 1997, tandis que le reste, soit 52 %, a exporté quelque peu, mais pas chaque année entre 1998 et 2002.

⁷ Cette statistique ne tient pas compte de la mauvaise affectation de commerce ou du sous-dénombrement. Voir la section 3 pour une description de ces concepts.

Près de la moitié des exportateurs ne recommencent pas à exporter après cinq ans d'inactivité

Les données du Registre des exportateurs révèlent que plus un établissement demeure longtemps sans exporter, moins il a tendance à recommencer à exporter. Plus de 50 % des établissements qui ont cessé d'exporter en 1997 ont recommencé à exporter entre 1998 à 2002. Seulement 3 % des établissements qui n'ont pas exporté pendant la période de cinq ans comprise entre 1997 et 2001 ont recommencé à exporter en 2002.

Un profil similaire se dégage lorsqu'on tient compte des établissements qui n'ont pas exporté en 2000. Plus de 40 % de ces exportateurs ont recommencé à exporter avant 2002, ce qui indique que de nombreux établissements arrêtent temporairement d'exporter mais demeurent en affaires. En outre, il semble que lorsqu'un établissement recommence à exporter, il ait davantage tendance à le faire tôt que tard.

Tel qu'indiqué ci-haut, près de 60 % des exportateurs qui ont cessé d'exporter en 2000 n'ont pas recommencé à exporter avant 2002. La plus forte proportion de ces exportateurs (27 %) se trouvait dans le secteur du commerce de gros. Venaient ensuite le secteur des services aux entreprises (10 %) et celui de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (6 %). La grande majorité des exportateurs (95 %) qui ont cessé d'exporter en 2000 exportaient pour moins de 1 million de dollars.

Nouveaux exportateurs

De 1993 à 2002, les nouveaux exportateurs⁸ ont représenté, en moyenne, 10 % du nombre total d'exportateurs au cours d'une année donnée. En 2002, les nouveaux exportateurs comptaient pour seulement 7 % du nombre total d'exportateurs, soit une hausse par rapport au pourcentage minimum enregistré en 2001 (6 %). En 2002, la valeur des exportations des nouveaux exportateurs s'est chiffrée à 2,5 milliards de dollars.

Un trait distinctif des nouveaux exportateurs en 2002 était leur dépendance relativement faible vis à vis du marché américain. En 2002, les exportations des nouveaux exportateurs qui étaient destinées à des marchés autres que celui des États-Unis ont représenté 34 % de la valeur totale des exportations de marchandises, soit un net contraste par rapport au milieu de l'exportation dans son ensemble, dont les expéditions destinées à d'autres marchés que le marché américain ont compté pour seulement 12 % de la valeur des exportations. Le taux de 34 % affiché par les nouveaux exportateurs constitue une hausse marquée par rapport à la période 1993 à 2001, où les marchés autres que celui des États-Unis ont représenté, en moyenne, 17 % de la valeur des exportations de cette catégorie d'établissements. En outre, plus de 10 % des nouveaux exportateurs ont exporté à la fois vers les États-Unis et vers d'autres marchés d'exportation en 2002, comparativement à 3 % au cours des années précédentes. Au total, 63 % des nouveaux exportateurs n'ont exporté qu'aux États-Unis comparativement à 70 % pour l'ensemble du milieu de l'exportation et à 73 % pour les nouveaux exportateurs en 2001.

La grande majorité des nouveaux exportateurs (92 % en 2002) déclarent moins de 1 million de dollars d'exportations la première année où ils exportent. En 2002, les nouveaux exportateurs dans cette catégorie n'ont compté que pour 15 % de la valeur totale des marchandises exportées.

En 2002, le secteur de la fabrication représentait seulement 25 % des nouveaux exportateurs, mais 45 % de la valeur totale des exportations de ces établissements, ce qui implique que, de façon générale, les nouveaux établissements exportateurs du secteur de la fabrication sont de plus grande taille que ceux qui ne font pas partie de ce secteur.

⁸ Les nouveaux exportateurs sont les établissements exportateurs de la portion couplée des données. Voir la section 3 pour les détails concernant les données couplées et non couplées.

Tout comme au cours des années antérieures, le secteur du commerce de gros a affiché en 2002 la plus grande proportion de nouveaux exportateurs. Ce secteur comptait pour 25 % des nouveaux exportateurs et pour 16 % de la valeur totale des exportations de ces établissements. Entre 1993 et 2002, le secteur du commerce de gros a représenté, en moyenne, 22 % des nouveaux exportateurs, malgré le fait qu'il ait affiché la plus forte proportion d'établissements ayant cessé d'exporter au cours d'une année donnée.

Entre 1993 et 2002, le pourcentage des exportateurs situés en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta a été chaque année d'environ 90 %. La répartition des nouveaux exportateurs entre les provinces était similaire, 89 % d'entre eux se trouvant dans ces provinces. Entre 1993 et 2002, l'Ontario a affiché chaque année la plus forte proportion de nouveaux exportateurs (moyenne annuelle de 40 %). Venaient ensuite le Québec (21 %), la Colombie-Britannique (16 %) et l'Alberta (11 %). Entre 1993 et 2000, les nouveaux exportateurs de l'Ontario sont ceux qui ont dominé sur la scène nationale en termes de valeur des exportations. En 2000, les nouveaux exportateurs de l'Ontario ont représenté 46 % de la valeur des exportations des nouveaux exportateurs. En 2001, la Colombie-Britannique s'est classée au premier rang, avec 41 % du total. En 2002, le Québec s'est classé au premier rang, justifiant 28 % de la valeur des exportations des nouveaux exportateurs.

Plus de 85 % des nouveaux établissements exportateurs comptaient moins de 50 employés; à titre de comparaison, seulement 2 % des nouveaux établissements exportateurs avaient 200 employés ou plus en 2002. En 2002, près de la moitié des nouveaux exportateurs comptaient moins de 50 employés et exportaient pour moins de 100 000 \$.

Les exportateurs et l'emploi

Le tableau 4.7 illustre graphiquement le nombre d'exportateurs et la valeur des exportations lorsque le milieu de l'exportation est réparti en groupes selon la taille des établissements et des effectifs. En 2002, près des trois quarts des exportateurs comptaient moins de 50 employés. Ces exportateurs représentaient près du quart de la valeur totale des exportations. D'autre part, les exportateurs comptant 200 employés ou plus représentaient seulement 6,3 % des établissements exportateurs, mais plus de la moitié de la valeur des exportations. En 2002, 30 % des établissements exportaient pour moins de 100 000 \$ et comptaient moins de 50 employés. La valeur totale de leurs exportations représentait moins de 1 % de la valeur totale des exportations des marchandises. Seulement 2,1 % des exportateurs exportaient pour plus de 25 millions de dollars et comptaient 200 employés ou plus en 2002. Ces exportateurs représentaient 47 % de la valeur totale des exportations.

Entreprises

Aux fins du Registre des exportateurs, l'établissement constitue l'unité de mesure statistique. Tous les tableaux de données figurant à la section 4 de la présente publication sont fondés sur cette unité de mesure. Tel qu'indiqué à la section 1, l'entreprise est une autre unité de mesure statistique utile pour ce qui est du milieu de l'exportation. À l'entreprise statistique correspond un ensemble complet d'états financiers (consolidés). La valeur des exportations de l'entreprise statistique est définie comme étant la somme des exportations de tous ses établissements associés. Cette section présente un bref aperçu du milieu de l'exportation au niveau de l'entreprise, ainsi qu'une description sommaire des tendances d'exportation des 50 plus grandes entreprises exportatrices.

En 2002, le milieu canadien de l'exportation comptait plus de 42 000 établissements exportateurs, qui étaient représentés par un peu plus de 35 000 entreprises statistiques. Aux fins du Registre des exportateurs, ces entreprises étaient classées dans l'une des trois catégories suivantes :

- Entreprises à établissement et exportateur uniques : entreprises qui ne comptent qu'un établissement, lequel a exporté des marchandises.
- Entreprises à établissements multiples et exportateur unique (type I) : entreprises qui comptent de nombreux établissements, dont un seul a exporté des marchandises.
- Entreprises à établissements et exportateurs multiples (type II) : entreprises qui comptent de nombreux établissements, dont plusieurs ont exporté des marchandises.

En 2002, plus de 88 % des entreprises exportatrices étaient des entreprises à établissement unique. Ces entreprises représentaient 30 % des exportations. Par conséquent, 12 % des entreprises exportatrices étaient dans la catégorie des entreprises à établissements multiples.

Les entreprises de type I comptaient pour 8 % des entreprises exportatrices et pour 7 % des exportations. Les entreprises de type II représentaient 4 % des entreprises exportatrices et 63 % des exportations.

Entre 1993 et 2002, les 50 plus grandes entreprises exportatrices ont représenté chaque année, en moyenne, 48 % de la valeur totale des exportations. La proportion de la valeur totale des exportations a varié entre 50 % (1993 et 2000) et 45 % (1998). En 2002, les 50 plus grandes entreprises exportatrices ont représenté 46 % de la valeur totale des exportations, comparativement à 48 % en 2001.

L'industrie du matériel de transport est celle qui correspondait à la part la plus élevée de la valeur des exportations à chacune des années visées par le Registre des exportateurs. En 2002, la part qu'elle représentait s'établissait à 26 %, comparativement à 24 % en 2001. Les exportations de cette industrie comptaient pour 50 % de la valeur des exportations des 50 plus grandes entreprises en 2002, comparativement à 47 % en 2001.

Table 2.1
Relation entre les exportateurs canadiens et les États-Unis, 2002

L'intensité d'exportation 100% (É.-U. seulement)	Nombre d'exportateurs	Valeur des exportations nationales aux É.-U. (millions \$CAN)	Valeur des exportations nationales (millions \$CAN)
(U.S. only) 100%	29,344	157,072	157,072
90-100%	3,592	116,802	119,689
80-90%	988	20,856	24,547
70-80%	594	6,212	8,153
60-70%	426	4,254	6,396
50-60%	374	2,239	3,957
under 50%	2,025	4,871	24,954
(non-U.S. only) 0%	5,019	0	14,392
Total	42,362	312,305	359,160

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

SECTION 3: MÉTHODES ET QUALITÉ DES DONNÉES

Dans la présente section, sont expliquées les méthodes de base utilisées pour estimer le nombre d'exportateurs selon le secteur d'activité (SCIAN), la taille de l'exportateur, la province de résidence, la destination et le nombre d'employés (en 2002 seulement). Essentiellement, le processus comporte deux volets de base : le couplage des données et l'estimation des documents non couplés.

PARTIE 1

Processus de couplage des données

Statistique Canada obtient des données sur le commerce auprès de deux sources principales : les documents des douanes américaines et les documents de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC).

En 1990, le Canada et les États-Unis ont signé un protocole d'entente (PE) en vue d'échanger des données sur les importations. Par le biais du PE, chaque pays obtient une liste exhaustive des exportations vers l'autre pays. Il s'agit actuellement de la plus importante source de données sur le commerce au Canada. Les autres données sur les exportations de marchandises canadiennes à destination de pays autres que les États-Unis sont tirées des documents de l'ADRC. Les données tirées de ces deux sources sont traitées séparément durant le processus de couplage.

Le processus de couplage des données comporte trois étapes, qui sont expliquées cidessous.

Étape 1 – Validation de l'exportateur

Exportations vers les États-Unis : Selon le Registre des exportateurs, les exportations vers les États-Unis représentaient plus de 85 % de la valeur des exportations nationales annuelles du Canada pour 2002. Les documents des douanes américaines portent un code d'identification du fournisseur. Ce code est établi en combinant le nom et l'adresse de l'exportateur canadien.

Pour constituer les codes d'identification du fournisseur, les mesures suivantes sont nécessaires :

- normalisation : chaque code d'identification du fournisseur initial est assigné deux codes. Le premier est un code révisé ou normalisé de la municipalité, selon le répertoire des municipalités de Statistique Canada (SC). Le second est un code révisé ou normalisé de la province (code numérique à deux chiffres de SC);
- élimination des doubles : chaque code d'identification du fournisseur initial (pour un exportateur unique et un emplacement) est lié à un code d'identification standard unique du fournisseur.

Le problème de dédoublement survient parce que les renseignements descriptifs (notamment, le nom et l'adresse du fournisseur) ne sont pas compris dans un champ normalisé sur les documents des douanes américaines. À titre d'exemple, la ville de *ST JOHNS* (selon son orthographe dans le répertoire des municipalités de SC) à Terre-Neuve (le code normalisé de la province est 10) est déclarée de différentes façons, y compris *Saint Johns*, *St. Johns*, *St John's*, *Saint John*, *Saint Jean* et *St. Jean*, alors que la province est désignée comme *newfoundland*, *Nfld*, Terre Neuve et *TN*.

Ce dédoublement complique l'exercice de couplage automatisé, parce que chaque différente graphie ou mention est considérée comme un élément distinct. C'est pourquoi on effectue le traitement automatisé initial du fichier dans le système d'analyse des adresses postales de Statistique Canada. Cette application générale transforme les adresses en forme libre en éléments normalisés.

Exportations ailleurs qu'aux États-Unis : Selon le Registre des exportateurs, les exportations vers des destinations autres qu'américaines représentaient environ 15 % de la valeur des exportations nationales totales du Canada en 2002.

Un code d'identification de l'exportateur est attribué à chaque enregistrement. À l'encontre des documents sur les exportations vers les États-Unis, le code d'identification de l'exportateur est tiré de diverses sources. Le code de l'exportateur peut provenir du numéro de retenue salariale, d'un numéro d'accise ou des douanes ou, depuis 1997, d'un numéro d'entreprise. Toutefois, dans de nombreux cas, le champ du code d'identification de l'exportateur n'est pas rempli. Dans ces circonstances, un code SC fictif est attribué, puis les renseignements sur le nom et l'adresse sont saisis et sauvegardés. Chaque code mentionné cidessus est également assorti à un répertoire de noms et d'adresses.

Pour chaque code d'identification de l'exportateur, les mesures suivantes sont nécessaires :

- normalisation : chaque code d'identification de l'exportateur initial est associé à un code de municipalité révisé ou normalisé, selon le répertoire des municipalités de SC, ainsi qu'à un code de province révisé ou normalisé (code numérique à deux chiffres de SC);
- élimination des doubles : chaque code d'identification de l'exportateur initial pour un exportateur unique et un emplacement est lié à un code d'identification unique révisé de l'exportateur.

Comme pour les exportations vers les États-Unis, les renseignements descriptifs (les noms et adresses) ne sont pas normalisés. De nouveau, le traitement automatisé initial d'un fichier est effectué dans le système d'analyse des adresses postales.

Étape 2 : Couplage des exportations vers les É.U. et des exportations ailleurs qu'aux É.U. selon le nom et l'adresse de l'exportateur

Une fois que les processus de normalisation et d'élimination des doubles sont terminés, il est possible de regrouper les exportations par exportateur unique selon l'emplacement. Ce processus produit un fichier de concordance qui comprend de nombreux codes d'identification initiaux des destinations américaines et non américaines qui sont liés à un code d'identification normalisé de l'exportateur.

Étape 3 : Couplage des renseignements sans double compte sur les exportateurs

La dernière étape consiste à vérifier le couplage entre le Registre des entreprises et le nouveau fichier sur les exportateurs créé pour le Registre des exportateurs.

Non-résidents : Dans la mesure du possible, les exportations par les non-résidents sont attribuées à leurs filiales canadiennes. Lorsqu'il n'y a pas de filiale canadienne, les enregistrements des non-résidents sont considérés comme non couplés, et on estime les exportateurs canadiens durant le processus d'estimation. À titre d'exemple, lorsqu'une entreprise américaine figure sur le document des douanes à titre d'exportateur attribué pour une exportation nationale donnée venant du Canada, alors la filiale canadienne est couplée en tant qu'exportateur et non l'établissement américain.

PARTIE 2

Estimation de la portion non couplée

Une portion relativement faible bien que significative des documents n'a pas été couplée au Registre des entreprises. C'est pourquoi, sur la base de la portion couplée seulement, le nombre d'exportateurs sous-estime l'importance véritable du milieu des exportateurs. De plus, la portion couplée ne peut fournir des estimations cohérentes lorsque le taux de couplage change au fil du temps. Il en est ainsi des exportations vers les pays autres que les É.U., où la proportion des documents non couplés a diminué, passant d'une moyenne d'environ 45 % entre 1993 et 1995 à environ 10 % de 1996 à 2002. Par contraste, la couverture des destinations américaines était élevée et relativement stable de 1993 à 2002.

Le nombre d'établissements exportateurs et la valeur des exportations ont été estimés pour la portion non couplée, afin de brosser un tableau plus complet et fiable du milieu des exportateurs.

La méthode d'estimation applique tout d'abord les tendances de la portion couplée afin de produire des estimations de la portion non couplée et passe par les étapes suivantes :

Étape 1 – Estimation de la valeur des exportations de la portion non couplée selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur, le nombre d'employés (en 2002 seulement), la province et la région commerciale

Tout d'abord, de 1997 à 1999, la valeur estimative totale des documents non saisis est répartie selon les marchandises, les provinces et les destinations afin d'être comprise dans les estimations de la portion non couplée. Les documents non saisis indiquent des exportations de moins de 10 000 \$ vers des destinations non américaines. Ce travail est fait suivant la répartition de la valeur observée dans des opérations semblables enregistrées dans la portion couplée des exportations vers les destinations non américaines. Tous les documents ont été saisis en 2002, quelle que soit la destination ou la valeur des exportations.

En deuxième lieu, la valeur des exportations de la portion non couplée est répartie selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur et le nombre d'employés (en 2001 seulement), suivant les tendances observées dans la portion couplée. À titre d'exemple, dans le secteur des fruits et autres légumes, si la valeur des exportations de pommes a été déclarée sur les documents dans la catégorie 30 000 \$ à 100 000 \$ et qu'elle a été déclarée par des établissements de deux tailles (30 000 \$ à 99 999 \$ et 100 000 \$ à 999 999 \$) dans la portion couplée, alors la valeur (50 000 \$) des pommes exportées déclarée sur un document non couplé serait répartie également entre ces deux exportateurs dans ce secteur.

En troisième lieu, la province d'origine indiquée sur les documents non couplés est utilisée pour tâcher de déterminer la province de résidence des exportateurs.

Quatrièmement, la destination déclarée sur les documents dans la portion non couplée selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur et le nombre d'employés (en 2002 seulement) est répartie entre diverses régions commerciales combinées sur la base des tendances du couplage. À titre d'exemple, les exportations de fruits et autres légumes du Japon se chiffrant de 30 000 \$ à 100 000 \$ pourraient être également réparties dans la catégorie « Japon seulement » et « Japon et Mexique », si une telle tendance est observée dans la portion couplée. Cela est nécessaire car un exportateur peut exporter vers de nombreux pays. C'est pourquoi, l'addition du nombre d'exportateurs selon la destination ne permet pas d'établir le nombre exact d'exportateurs. La répartition suivant les régions commerciales combinées permet de répartir les exportateurs en « exportateurs uniques », dans la mesure où le nombre total d'exportateurs selon les régions commerciales combinées est égal au nombre total d'exportateurs.

Étape 2 – Calcul des exportations moyennes par établissement selon chaque secteur, la taille de l'exportateur et le nombre d'employés (en 2002 seulement) dans la portion couplée

On présume que cette moyenne devrait être la même par secteur, taille d'exportateur et nombre d'employés (en 2002 seulement) dans l'ensemble des provinces et des destinations. Cette formule de la moyenne géométrique a été employée en raison de la répartition inégale des exportations par établissement. Notamment, il y a un nombre beaucoup plus élevé de petits établissements exportateurs que de grands.

Étape 3 – Estimation du nombre d'exportateurs selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur, le nombre d'employés (en 2002 seulement), la province et la destination.

Pour obtenir le nombre d'établissements exportateurs, il faut diviser les exportations (réparties selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur, la province et la région commerciale combinée, ainsi que par le nombre d'employés – en 2002 seulement), par la valeur moyenne des exportations selon l'établissement et la taille.

On obtient les estimations des chiffres de population selon la destination en additionnant toutes les régions commerciales combinées pour chaque destination pour laquelle il y a une portion non couplée. À titre d'exemple, en ce qui concerne le Japon, pour obtenir le nombre total d'exportateurs non couplés dans le secteur des fruits et autres légumes (30 000 \$ à 100 000 \$), il faut additionner le nombre pour le « Japon seulement » et le « Japon et le Mexique »; et pour le Mexique, il faut additionner le nombre pour le « Mexique seulement » et le « Japon et le Mexique ». De cette façon, l'exportateur à la fois vers le Mexique et le Japon est compté comme un exportateur vers les deux pays.

Cette méthode est appliquée à un niveau d'agrégation qui permet d'équilibrer l'homogénéité des agrégats et d'assurer la fiabilité (observations minimales). Le niveau de classification le plus détaillé accessible pour les établissements est le code à six chiffres du SCIAN. Afin d'assurer un nombre minimal d'exportateurs dans la portion couplée, les établissements ont été regroupés selon le code à quatre chiffres du SCIAN (ou à un niveau supérieur dans certains cas) pour former 137 classes industrielles.

La taille de l'exportateur, le nombre d'employés (en 2002 seulement) et les catégories de destination utilisées dans les tableaux de la présente publication sont les mêmes que ceux utilisés pour l'agrégation. Les catégories province et territoire ont été utilisées sans l'agrégation. À ce niveau d'agrégation, les chiffres estimatifs ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

Dans les cas où il n'y a pas de tendances évidentes dans la portion couplée au niveau détaillé dans les documents non couplés, la tendance la plus probable a été utilisée. À titre d'exemple, si les établissements couplés n'exportaient pas de pommes, alors les exportations de « pommes non couplées » ont été réparties selon la répartition d'une classe plus agrégée pour les pommes dans le SH (Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises).

Résultats

Les chiffres estimatifs pour la portion non couplée représentent 14 % du nombre total d'exportateurs de 1993 à 1995, et 6 % de 1996 à 2002. Cela est semblable à la proportion de documents non couplés au cours des mêmes périodes. La proportion de valeur non couplée est seulement d'environ 5 % de 1993 à 1995, et d'environ 2 % de 1996 à 2002. Cela reflète le fait que les documents indiquant de faibles valeurs sont plus susceptibles d'être non couplés et, partant, sont plus susceptibles d'être associés à des établissements plus petits dont la valeur moyenne des exportations est faible.

Sources possibles d'erreurs

La nature unique des données de source du Registre des exportateurs entraîne des sources uniques d'erreurs possibles. Les plus importantes sources d'erreurs sont les suivantes :

- la classification incorrecte des marchandises;
- l'identification incorrecte de la destination ou de l'origine (attribution erronée – par exemple, certaines exportations sont déclarées à destination des É.U., alors qu'en fait elles transitent par les É.U. à destination d'un autre pays);
- le sous-dénombrement des exportations (se produit lorsque les établissements exportateurs ne produisent pas de documents d'exportation);
- l'évaluation incorrecte des exportations;
- les erreurs de saisie des données;
- le couplage incorrect des données (attribuable à des erreurs d'écriture ou à la déclaration erronée des renseignements).

Taux de couplage

La mesure de la qualité des données la mieux indiquée est le taux de couplage de la population. Pour la période de 1996 à 2002, ces taux indiquent qu'en moyenne 96 % des documents et 98 % de la valeur des exportations à destination des États-Unis ont été couplés à un établissement valable. Parallèlement, pour la même période, 98 % en moyenne des documents des douanes et 96 % de la valeur des marchandises à des destinations non

américains ont été couplés. Fait intéressant à noter, les faibles taux de couplage pour la période de 1993 à 1995 sont attribuables au peu de renseignements saisis. Le tableau 3.1 présente les taux de couplage annuels.

Qualité des données des établissements non couplés

Il faut tenir compte de deux principales sources d'erreurs :

Tableau 3.1
Taux de couplage des données, 1994 à 2002

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Genre de données									
					%				
Documents (É.-U.)	96,0	96,8	97,3	97,0	96,8	96,4	96,2	95,8	93,1
Valeur (É.-U.)	98,5	98,2	98,6	98,6	98,7	98,6	98,5	98,1	95,6
Documents (hors des É.-U.)	56,8	53,5	93,1	93,7	92,6	93,3	81,5	91,7	90,0
Valeur (hors des É.-U.)	84,1	82,4	96,8	96,5	96,4	97,2	97,1	96,2	95,7
Documents (total)	89,2	89,0	96,6	96,6	96,3	96,1	94,3	95,3	92,7
Valeur (total)	95,7	94,8	98,2	98,2	98,4	98,4	98,3	97,8	95,6

Source : *Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada*

Biais : La principale difficulté associée à ces estimations se rapporte aux biais dans les tendances de la portion couplée. Le biais le plus importante découle de l'hypothèse selon laquelle la valeur moyenne des exportations par établissement est la même à la fois dans la portion couplée et non couplée. Selon cette hypothèse, les documents non couplés ne sont pas liés à des établissements qui sont déjà compris dans la portion couplée. Toutefois, une proportion inconnue de documents non couplés est de fait liée à des établissements couplés. Cela laisse supposer que le nombre d'établissements qui correspond à la portion non couplée est surévalué.

On ne croit pas que cette surévaluation soit trop sérieuse et celle-ci est partiellement compensée par une seconde source de biais. Les grands établissements ont tendance à être plus efficacement appariés à ceux du Registre des entreprises, ce qui fait augmenter les exportations moyennes par établissement dans la portion

couplée, et entraîne ainsi un biais à la baisse dans les estimations de la population. Cela était plus courant dans la période de 1993 à 1995 relativement aux documents indiquant des exportations de faible valeur vers des destinations non américaines.

Variance : Si les exportations par établissement observées dans la portion couplée varient beaucoup d'un établissement à l'autre dans le même groupe, les estimations qui en découlent sont vraisemblablement moins fiables. Ainsi, la variance dans les estimations de la population est directement liée à la variance des exportations par établissement dans les groupes d'établissements. En 2002, le coefficient de variation des exportations (après la transformation logarithmique) selon le secteur, la taille de l'exportateur, le nombre d'employés, la province et la destination était inférieur à 1 % pour 97 % des groupes.

SECTION 4: TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau 4.1

Population des entreprises exportatrices, selon le groupe d'industries, 1994 à 2002

Groupe d'industries SCIAN) ¹	Nombre d'exportateurs (établissements)								
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1,946	1,988	2,029	2,127	2,160	2,136	2,344	2,372	2,363
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	355	391	406	428	405	421	454	494	436
Services publics	49	43	52	56	50	55	63	58	58
Construction	562	670	820	880	878	993	1061	1091	1053
Fabrication (total)	16,660	17,936	18,027	18,765	19,179	19,630	20,136	20,197	20,021
Aliments	1,329	1,456	1,401	1,474	1,479	1,486	1,532	1,529	1,470
Boissons et produits du tabac	126	140	139	146	143	134	132	137	157
Usines de textiles	229	240	228	239	247	255	259	253	262
Usines de produits textiles	235	261	254	263	269	290	285	293	281
Vêtements	705	787	797	827	864	892	913	900	866
Produits en cuir et produits analogues	155	165	164	171	180	173	161	156	145
Produits en bois	1,118	1,210	1,280	1,323	1,328	1,402	1,442	1,418	1,382
Papier	503	521	533	538	571	563	577	589	578
Impression et activités connexes de soutien	574	644	658	694	682	726	732	748	750
Produits du pétrole et du charbon	115	113	107	106	107	104	106	112	109
Produits chimiques	988	1,047	1,024	1,068	1,070	1,102	1,095	1,095	1,074
Produits en caoutchouc et en plastique	1,240	1,327	1,335	1,417	1,460	1,474	1,507	1,533	1,520
Produits minéraux non métalliques	484	506	493	516	540	543	563	574	574
Première transformation des métaux	383	398	398	409	413	411	422	417	436
Fabrication de produits métalliques	2,106	2,199	2,206	2,310	2,400	2,460	2,579	2,581	2,534
Machinerie	2,208	2,355	2,360	2,424	2,492	2,540	2,589	2,592	2,605
Produits informatiques et électroniques	1,014	1,107	1,114	1,169	1,174	1,188	1,187	1,185	1,206
Produits, appareils et composants électroniques	537	568	580	594	607	617	630	658	629
Matériel de transport	970	1,071	1,065	1,085	1,111	1,128	1,189	1,199	1,197
Meubles et produits connexes	721	810	885	935	997	1,053	1,090	1,103	1,083
Activités diverses de fabrication	920	1,011	1,006	1,057	1,045	1,089	1,146	1,125	1,163
Commerce de gros	7,667	8,494	9,609	9,891	9,793	9,879	9,908	9,860	9,596
Commerce de détail	1,344	1,447	1,663	1,627	1,754	2,026	2,079	2,171	2,267
Transport et entreposage	938	1,121	1,174	1,221	1,415	1,359	1,467	1,379	1,303
Information et industries culturelles	486	498	541	541	544	538	548	535	465
Finances et assurances	681	725	821	862	877	874	915	907	794
Services aux entreprises	1,983	2,285	2,553	2,787	2,854	2,900	3,056	3,121	3,004
Autres ²	867	999	985	1,047	1,019	1,113	1,170	1,227	1,129
Total du Registre des exportateurs	33,538	36,597	38,680	40,232	40,928	41,924	43,201	43,412	42,489

¹ Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.9) pour la liste complète des inscriptions.

² Comprend les industries de service comme le gouvernement et l'éducation.

Note: Les données du 1993 sont disponibles sur demand.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs

Tableau 4.2
Valeur des exportations, selon le groupe d'industries, 1994 à 2002

Groupe d'industries (SCIAN) ¹	Valeur des exportations nationales (millions \$CAN)								
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2,731	2,943	3,479	3,744	3,673	3,786	4,367	4,538	5,287
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	9,371	10,642	12,142	12,635	10,721	10,910	16,307	15,027	18,390
Services publics	3,877	5,185	5,854	6,016	5,044	6,003	9,421	7,303	5,089
Construction	728	949	446	428	487	545	730	958	1,104
Fabrication (total)	142,044	166,454	172,324	188,612	209,101	236,878	261,729	245,372	247,656
Aliments	5,256	5,661	6,818	8,075	8,871	9,759	10,558	11,796	12,354
Boissons et produits du tabac	1,029	1,018	1,175	1,307	1,421	1,450	1,345	1,477	1,325
Usines de textiles	786	945	1,188	1,431	1,571	1,641	1,747	1,788	1,748
Usines de produits textiles	404	462	510	542	630	733	792	790	917
Vêtements	811	1,072	1,340	1,661	2,036	2,208	2,357	2,266	2,290
Produits en cuir et produits analogues	282	285	273	290	283	253	236	253	237
Produits en bois	10,044	11,473	11,312	12,078	12,759	14,663	14,946	14,513	14,462
Papier	12,347	17,691	15,797	15,184	16,587	17,750	20,148	19,503	18,140
Impression et activités connexes de soutien	630	841	950	1,088	1,308	1,479	1,708	1,848	1,983
Produits du pétrole et du charbon	2,447	3,145	3,623	3,064	2,398	3,008	4,130	5,204	5,169
Produits chimiques	7,209	8,878	9,270	10,954	11,611	12,478	14,927	15,051	15,223
Produits en caoutchouc et en plastique	5,292	5,812	6,249	7,012	7,956	8,907	9,950	10,236	11,222
Produits minéraux non métalliques	1,407	1,689	1,883	2,087	2,252	2,482	2,439	2,456	2,507
Première transformation des métaux	11,640	14,730	14,417	15,632	16,578	16,125	17,388	17,025	18,354
Fabrication de produits métalliques	5,072	5,710	6,282	6,660	7,723	8,486	9,302	9,415	9,965
Machinerie	6,741	7,784	8,479	9,645	11,263	11,611	13,159	13,291	13,479
Produits informatiques et électroniques	7,099	9,583	10,267	11,180	12,687	16,039	25,515	15,212	12,665
Produits, appareils et composants électroniques	1,825	2,398	2,721	3,288	3,857	4,865	6,372	5,292	4,008
Matériel de transport	58,311	63,317	64,953	71,437	80,073	95,212	95,078	89,617	92,616
Meubles et produits connexes	1,558	1,936	2,408	3,100	3,973	4,722	5,433	5,249	5,255
Activités diverses de fabrication	1,853	2,021	2,410	2,900	3,264	3,007	4,196	3,092	3,738
Commerce de gros	28,033	31,478	34,502	37,667	35,866	36,215	42,609	45,040	40,652
Commerce de détail	830	977	1,082	1,082	1,167	1,487	1,676	1,952	2,031
Transport et entreposage	4,027	5,133	4,866	5,439	4,573	5,566	8,152	12,010	10,155
Information et industries culturelles	328	349	354	335	493	534	576	673	677
Finances et assurances	9,930	8,822	10,954	11,930	12,327	12,739	19,927	22,486	17,047
Services aux entreprises	7,173	8,695	8,885	9,100	8,629	8,846	10,470	9,338	9,003
Autres ²	2,074	2,679	2,280	1,976	1,808	2,272	2,413	2,563	2,067
Total du Registre des exportateurs	211,147	244,308	257,166	278,965	293,890	325,781	378,375	367,260	359,160

¹ Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.8) pour la liste complète des inscriptions.

² Comprend les industries de service comme le gouvernement et l'éducation.

Note: Les données du 1993 sont disponibles sur demand.

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

Tableau 4.3
Population des entreprises exportatrices, selon la destination et la taille, 1994 à 2002

Destination	Nombre d'exportateurs (établissements)								
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
É.-U. (total)	30,611	33,159	32,807	34,613	35,521	36,901	38,362	38,443	37,470
Côte Est ¹	20,090	21,620	21,433	22,911	23,504	24,392	25,152	25,005	24,946
Centre industriel ¹	15,526	16,969	16,790	18,104	18,689	19,393	20,155	20,308	20,322
Mid-Ouest ¹	13,808	15,156	15,246	16,474	17,286	17,894	18,818	19,025	19,130
Sud-Est ¹	11,258	12,552	12,657	13,721	14,290	14,857	15,516	15,590	15,598
Ouest ¹	13,571	14,989	14,977	16,047	16,815	17,498	18,432	18,373	18,313
Hors des É.-U. (total)	8,305	9,709	14,585	13,480	13,027	12,541	12,250	12,710	13,145
Union européenne ¹	4,222	4,846	7,656	6,610	6,762	6,598	6,358	6,754	6,959
Japon	1,735	2,046	2,744	2,556	2,381	2,238	2,226	2,311	2,364
Mexique	627	474	735	573	618	685	724	823	1,066
Amérique du Sud ¹	1,294	1,535	2,193	2,086	2,176	1,912	1,815	1,944	1,870
Autres ¹	5,524	6,607	10,146	9,102	8,539	8,214	7,946	8,541	9,159
É.-U. seulement	25,233	26,888	24,095	26,752	27,901	29,383	30,951	30,702	29,344
Hors des É.-U. seulement	2,927	3,438	5,873	5,619	5,407	5,023	4,839	4,969	5,019
É.-U. et hors des É.-U.	5,378	6,271	8,712	7,861	7,620	7,518	7,411	7,741	8,126
Total du Registre des exportateurs	33,538	36,597	38,680	40,232	40,928	41,924	43,201	43,412	42,489
Taille de l'entreprise exportatrice									
Moins de 30 000 \$	7,088	7,550	8,344	8,118	7,424	7,299	6,869	6,690	5,928
30 000 \$ à 99 000 \$	7,444	8,064	8,106	8,493	8,303	8,647	9,537	9,480	9,241
100 000 \$ à 999 999 \$	11,296	12,282	12,814	13,433	14,293	14,542	14,745	14,949	15,007
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	4,409	5,064	5,352	5,825	6,231	6,505	6,759	6,862	6,861
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	2,257	2,466	2,783	2,987	3,161	3,355	3,620	3,726	3,710
25 000 000 \$ et plus	1,044	1,171	1,281	1,376	1,516	1,576	1,671	1,705	1,742
Total du Registre des exportateurs	33,538	36,597	38,680	40,232	40,928	41,924	43,201	43,412	42,489
% d'actions									
Moins de 30 000 \$	21,1	20,6	21,6	20,2	18,1	17,2	16,3	14,2	12,8
30 000 \$ à 99 000 \$	22,2	22,0	21,0	21,1	20,3	19,7	20,0	22,3	22,0
100 000 \$ à 999 999 \$	33,7	33,6	33,1	33,4	34,9	35,7	35,7	34,8	35,7
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	13,1	13,8	13,8	14,5	15,2	15,5	15,6	15,8	16,1
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	6,7	6,7	7,2	7,4	7,7	8,0	8,4	8,6	8,7
25 000 000 \$ et plus	3,1	3,2	3,3	3,4	3,7	3,8	3,9	3,9	4,1
Total du registre des exportateurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.8) pour la liste complète des inscriptions.

Nota : Les catégories *É.-U. (total)* et *Hors des É.-U. (total)* ne correspondront pas au total du Registre des exportateurs car une entreprise exportatrice peut être comprise dans les totaux des deux destinations. Les catégories *É.-U. seulement*, *Hors des É.-U. seulement*, et *É.-U. et hors des É.-U.* correspondront au total du Registre des exportateurs.

Note: Les données du 1993 sont disponibles sur demand.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs

Tableau 4.4

Valeur des exportations nationales, selon la destination et la taille, 1994 à 2002

	Valeur des exportations nationales (millions \$CAN)								
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2004
É.-U. (total)	170,412	192,335	206,656	226,962	247,566	282,242	328,143	319,109	312,305
Côte Est ¹	45,176	50,027	56,322	63,047	72,485	82,063	92,312	83,452	78,411
Centre industriel ¹	77,529	87,836	88,735	94,030	96,506	108,047	121,989	119,511	122,694
Mid-Ouest ¹	19,847	23,430	28,205	30,592	30,829	33,740	44,396	42,590	43,826
Sud-Est ¹	10,332	12,588	13,531	15,036	17,586	20,089	23,746	23,859	23,923
Ouest ¹	17,527	18,455	19,864	24,258	30,159	38,303	45,701	49,695	43,450
Hors des É.-U. (total)	40,734	51,973	50,511	52,002	46,324	43,539	50,233	48,151	46,855
Union européenne ¹	11,955	16,057	15,033	14,693	15,290	14,925	18,082	17,123	16,008
Japon	9,809	11,969	11,149	11,150	8,610	8,301	8,955	8,067	8,190
Mexique	1,048	1,119	1,214	1,225	1,393	1,534	1,917	2,334	2,258
Amérique du Sud ¹	2,449	2,882	3,151	3,761	3,236	2,398	2,775	2,594	2,103
Autres ¹	15,474	19,945	19,963	21,174	17,795	16,382	18,504	18,034	18,295
É.-U. seulement	121,360	134,888	111,289	132,848	130,180	142,702	172,453	186,656	157,072
Hors des É.-U. seulement	11,825	15,120	15,877	20,969	17,681	15,114	14,594	14,475	14,392
É.-U. et hors des É.-U.	77,961	94,299	130,001	125,147	146,030	167,965	191,329	166,130	187,696
Total du registre des exportateurs	211,147	244,308	257,166	278,965	293,890	325,781	378,375	367,260	359,160
Total publié²	212,492	246,390	256,295	280,033	297,509	331,748	385,678	375,229	365,292
Taille de l'entreprise exportatrice									
Moins de 30 000 \$	81	87	100	102	98	99	93	90	79
30 000 \$ à 99 000 \$	434	472	475	499	490	511	557	557	543
100 000 \$ à 999 999 \$	3,999	4,359	4,623	4,860	5,136	5,321	5,378	5,460	5,565
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	10,300	11,929	12,506	13,685	14,772	15,491	16,056	16,390	16,512
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	25,499	28,301	31,448	33,815	35,491	37,928	41,090	42,388	42,739
25 000 000 \$ et plus	170,833	199,161	208,015	226,005	237,901	266,430	315,201	302,376	293,724
Total du Registre des exportateurs	211,147	244,308	257,166	278,965	293,890	325,781	378,375	367,260	359,160
% d'actions									
Moins de 30 000 \$	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
30 000 \$ à 99 000 \$	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
100 000 \$ à 999 999 \$	2,0	1,9	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,4	1,5
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	5,3	4,9	4,9	4,9	4,9	5,0	4,8	4,2	4,5
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	12,2	12,1	11,6	12,2	12,1	12,1	11,6	10,9	11,5
25 000 000 \$ et plus	80,2	80,9	81,5	80,9	81,0	80,9	81,8	83,3	82,3
Total du Registre des exportateurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.8) pour la liste complète des inscriptions.

² Les totaux publiés sont en devises canadiennes et sont tirés de données de Statistique Canada sur les exportations nationales de la Division du commerce. Les écarts par rapport au total du Registre des exportateurs sont attribuables aux exclusions décrites à la section 1.

Note: Les données du 1993 sont disponibles sur demand.

Nota: Les catégories É.-U. (total) et Hors des É.-U. (total) ne correspondront pas au total du Registre des exportateurs car une entreprise exportatrice peut être comprise dans les totaux des deux destinations. Les catégories É.-U. seulement, Hors des É.-U. seulement, et É.-U. et hors des É.-U. correspondront au total du Registre des exportateurs.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs

Tableau 4.5
Population des entreprises exportatrices, selon la province de résidence, 1994 à 2002

Province de résidence	Nombre d'entreprises exportatrices								
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Terre-Neuve-et-Labrador	149	162	201	198	185	207	213	208	202
Île-du-Prince-Édouard	134	139	135	130	143	160	163	153	150
Nouvelle-Écosse	723	774	852	857	821	883	908	892	867
Nouveau-Brunswick	681	745	740	768	787	779	804	823	799
Québec	7,001	7,727	8,279	8,695	8,766	9,041	9,365	9,411	9,128
Ontario	15,882	17,313	18,008	18,675	19,059	19,312	19,468	19,424	19,216
Manitoba	1,294	1,300	1,328	1,386	1,415	1,410	1,506	1,533	1,531
Saskatchewan	682	758	778	790	794	806	876	899	851
Alberta	2,353	2,518	2,828	3,007	3,094	3,314	3,583	3,647	3,582
Colombie-Britannique ¹	4,619	5,135	5,531	5,694	5,830	5,969	6,271	6,367	6,123
Yukon ¹	14	16	X	X	X	X	X	X	X
Territoires du Nord-Ouest ²	6	10	X	X	X	X	X	X	X
Nunavut ²	X	X	X
Canada	33,538	36,597	38,680	40,232	40,928	41,924	43,201	43,412	42,489

¹ Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été combinés à la Colombie-Britannique pour 1993 et 1996 à 2002.

² Le Nunavut est combiné aux Territoires du Nord-Ouest pour 1999 et 2002.

X Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

Tableau 4.6
Valeur des exportations nationales, selon la province de résidence, 1994 à 2002

Province de résidence	Valeur des exportations (millions \$CAN)								
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Terre-Neuve-et-Labrador	665	1,012	1,534	1,605	1,456	1,835	2,437	2,494	3,432
Île-du-Prince-Édouard	286	315	309	328	464	516	516	459	513
Nouvelle-Écosse	2,555	2,950	3,157	3,759	3,748	4,242	4,573	4,856	5,060
Nouveau-Brunswick	3,859	4,814	4,934	5,083	5,032	5,698	7,004	8,228	8,080
Québec	35,185	46,127	47,104	51,196	57,661	62,047	72,379	67,578	66,334
Ontario	111,743	123,145	129,058	141,556	152,822	171,789	181,251	175,431	177,885
Manitoba	5,871	7,087	8,965	8,623	8,480	10,019	11,105	10,618	10,588
Saskatchewan	3,429	4,098	3,958	4,268	4,567	5,006	5,907	5,310	5,968
Alberta	20,996	25,129	30,063	32,082	29,716	34,146	57,713	60,706	52,561
Colombie-Britannique ¹	26,532	29,590	28,084	30,127	29,656	29,623	34,620	30,675	27,912
Yukon ¹	4	2	X	X	X	X	X	X	X
Territoires du Nord-Ouest ²	22	39	X	X	X	X	X	X	X
Nunavut ²	X	X	X	X
Canada	211,147	244,308	257,166	278,965	293,890	325,781	378,375	367,260	359,160

¹ Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été combinés à la Colombie-Britannique pour 1993 et 1996 à 2002.

² Le Nunavut est combiné aux Territoires du Nord-Ouest pour 1999 et 2002.

X Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

Note: Les données du 1993 sont disponibles sur demand.

Tableau 4.7

Nombre d'entreprises exportatrices et valeur des exportations, selon le nombre d'employés et la taille de l'entreprise, Canada, 2002

Taille de l'entreprise exportatrice	Nombre d'employés				Total
	Moins de 50	50 à 99	100 à 199	200 et plus	
	Nombre d'entreprises exportatrices				
Moins de 30 000 \$	4,845	511	232	240	5,928
30 000 \$ à 99 000 \$	7,900	724	354	263	9,241
100 000 \$ à 999 999 \$	12,117	1,682	816	392	15,007
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	4,228	1,485	832	316	6,861
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	1,269	925	912	604	3,710
25 000 000 \$ et plus	346	188	354	854	1,742
Total	30,705	5,515	3,600	2,669	42,489
	Valeur des exportations (millions \$CAN)				
Moins de 30 000 \$	65	7	4	3	79
30 000 \$ à 99 000 \$	459	44	22	17	542
100 000 \$ à 999 999 \$	4,335	726	334	170	5,565
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	9,468	3,866	2,315	864	16,512
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	13,288	10,063	10,985	8,402	42,738
25 000 000 \$ et plus	58,456	36,022	25,296	173,950	293,724
Total	86,070	50,727	38,957	183,406	359,160

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs

ANNEXES : NOTES AUX UTILISATEURS

Tableau 4.8

Destination des exportations

É.-U.

Côte Est	Centre industriel	Mid-Ouest	Sud-Est	Ouest
Connecticut	Illinois	Colorado	Alabama	Arizona
Delaware	Indiana	Iowa	Arkansas	Alaska
District de Columbia	Kentucky	Idaho	Floride	Californie
Maine	Michigan	Kansas	Géorgie	Hawaï
Maryland	Ohio	Minnesota	Louisiane	Oregon
Massachusetts	Wisconsin	Missouri	Mississippi	Nevada
New Hampshire		Montana	Puerto Rico	Washington
New Jersey		Dakota du Nord	Caroline du Sud	
New York		Nebraska	Tennessee	
Caroline du Nord		Nouveau-Mexique	Îles Vierges des É.-U.	
Pennsylvanie		Oklahoma		
Rhode Island		Dakota du Sud		
Vermont		Texas		
Virginie		Utah		
Virginie occidentale		Wyoming		

Hors É.-U.

Union européenne	Amérique du Sud	Autre
Andorre	Argentine	Cette catégorie comprend 203 pays qui ne sont pas énumérés dans les autres catégories
Autriche	Bolivie	
Belgique	Brésil	
Allemagne	Chili	
Danemark	Colombie	
Espagne	Équateur	
Finlande	Îles Malouines	
Îles Féroé	Guyane française	
France	Guyane	
Grèce	Pérou	
Irlande	Paraguay	
Italie	Suriname	
Luxembourg	Uruguay	
Monaco	Venezuela	
Pays-Bas		
Portugal		
Suède		
Saint-Marin		
Royaume-Uni		
Cité du Vatican		

Tableau 4.9

Groupes d'industries

Code SCIAN

Groupes d'industries

Agriculture, foresterie, pêche et chasse	11
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	21
Services publics	22
Construction	23
Fabrication (total)	31–33
Aliments	311
Boissons et produits du tabac	312
Usines de textiles	313
Usines de produits textiles	314
Vêtements	315
Produits en cuir et produits analogues	316
Produits en bois	321
Papier	322
Impression et activités connexes de soutien	323
Produits du pétrole et du charbon	324
Produits chimiques	325
Produits en caoutchouc et en plastique	326
Produits minéraux non métalliques	327
Première transformation des métaux	331
Fabrication de produits métalliques	332
Machinerie	333
Produits informatiques et électroniques	334
Produits, appareils et composants électroniques	335
Matériel de transport	336
Meubles et produits connexes	337
Activités diverses de fabrication	339
Commerce de gros	41
Commerce de détail	44–45
Transport et entreposage	48–49
Information et industries culturelles	51
Finances et assurances	52–53
Services aux entreprises	54–56
Autres	61–91

Source : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

GLOSSAIRE

Numéro d'entreprise (NE)

Le numéro d'entreprise (NE) a été adopté par Revenu Canada (maintenant l'Agence des douanes et du revenu du Canada – ADRC) en 1994 de façon à intégrer tous les programmes (comptes) de Revenu Canada dans un identificateur commun unique (numéro). Ainsi, chaque entreprise ou entité commerciale reçoit un numéro d'identification qu'elle utilise pour déclarer ses renseignements financiers relativement à la taxe sur les biens et services (TPS), aux douanes (importations et exportations), aux impôts des sociétés (T2) et aux retenues salariales (comptes de retenues sur la paye – CRP). Le NE remplace les numéros du CRD et du T2 de Revenu Canada.

Registre des entreprises (RE)

Le RE est le répertoire structuré des entreprises qui participent à la production de biens et de services au Canada. Le Registre comprend les entreprises constituées en société, les entreprises non constituées en société, les entreprises commerciales, les organismes sans but lucratif, les organismes religieux, ainsi que les ministères et les établissements gouvernementaux dans tous les secteurs d'activité de l'économie. En outre, le RE comprend toutes les entreprises constituées en société avec salariés et les entreprises constituées en société sans salariés, dont le revenu brut d'entreprise estimatif provenant de ventes avec TPS est supérieur à 1 \$. Pour ce qui est des entreprises non constituées en société, le RE comprend toutes les entreprises avec salariés dont le revenu brut d'entreprise est supérieur à 1 \$ ainsi que les entreprises sans salariés dont les ventes avec TPS sont supérieures à 30 000 \$.

Pays de destination

Ce champ figure sur la formule de déclaration douanière des exportations. Les exportations sont attribuées au pays de destination ultime, qui est le pays de la dernière destination connue des marchandises au moment de l'exportation. Les exportations aux États-Unis sont habituellement attribuées à l'État américain de destination.

Entreprise

L'entreprise est l'unité d'observation où sont regroupées les entités (telles que les établissements) sous contrôle commun ou propriété. C'est à ce niveau que les états financiers consolidés sont produits.

Établissement

L'établissement est l'unité d'observation habituellement associée à une activité économique comme la production ou l'exportation. C'est l'unité d'observation utilisée dans le programme du Registre des exportateurs.

Formule de déclaration des exportations (B13a)

Il s'agit du document que l'Agence des douanes et du revenu du Canada utilise pour les déclarations d'exportations de marchandises du Canada à des destinations autres que les États-Unis.

Exportateur

Aux fins du Registre des exportateurs, un exportateur est défini comme un établissement engagé dans l'exportation de marchandises produites au pays.

Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH)

Le SH est un système international de codes à six chiffres qui classe les marchandises en fonction de ce qu'elles sont et non en fonction de l'étape de fabrication. Le système est logiquement structuré suivant l'activité économique ou les matières constitutives.

Nouveaux exportateurs

Il s'agit des exportateurs qui figurent au Registre pour la première fois, soit parce qu'ils commencent à exporter, soit qu'ils dépassent le seuil établi pour la première fois.

Province d'origine

Il s'agit de la province où les produits ont été cultivés, extraits ou produits.

Province de résidence

Il s'agit de la province où l'établissement exportateur est situé.

Classification type des industries – établissements (CTI-E)

Modifiée en 1980, la classification regroupe les sociétés suivant leur production. Il est à noter que la production d'une société et ses exportations ne sont pas nécessairement les mêmes.

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est une nomenclature des branches d'activité qui a été mise au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain, il a été conçu pour offrir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun afin de faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN repose sur des principes de l'offre ou de la production, de façon à assurer que les données industrielles, classées dans le SCIAN, conviennent pour l'analyse des questions liées à la production, telles que le rendement industriel.